

Conseil municipal du vendredi 22 janvier 2021

Présents : Paul Painco - Jacques Labadie - Jean-François Jammes - Balayé Christian - Max Laguzou - Patricia Devienne - Pierre Brousseau – Mathieu Plauzolles – Bastien Plauzolles – Balayé Cynthia - Véronique Rigaud

Absent

Secrétaire : Mr Bastien Plauzolles

Après que, Monsieur le Maire eut fait lecture d'un résumé du compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal du 27 novembre 2020, il ouvre la séance du jour.

Ordre du jour

- **Délibération**
- **Travaux**
- **Voirie**
- **Questions diverses**
- **Agenda**

Délibération

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de rétrocéder le terrain de la commune situé en aval de la rue du Donjon, entre les parcelles 74, 75 et 680, d'une surface d'environ de 100 mètres carrés, à faire mesurer en faveur de Monsieur et Madame Wittingham Andrew. Ces administrés utilisent cet espace depuis des années. En conséquence il faut régulariser cette situation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité:

ACCEPTÉ cette cession à condition que les bénéficiaires achètent le terrain pour le prix de 6 Euros du mètre carré et prennent à leur charge la totalité des frais de bornage et d'acte notarial,

AUTORISE Monsieur le Maire de signer les documents nécessaires à la réalisation de l'opération et notamment la rédaction de l'acte authentique à recevoir par Madame Julie ROTH DIT BETTONI notaire associé à BELVEZE du RAZÈS.

Travaux

Travaux réalisés

La pose d'antennes d'émission a été effectuée sur le château d'eau.

L'abri bus a été repeint.

Le lundi 18 et le mardi 19 janvier les travaux de terrassement de la zone de stockage des déchets verts ont été réalisés par du personnel du conseil municipal. Monsieur le Maire remercie ces acteurs chaleureusement. Par leur action ils ont permis d'aménager cet espace et de faire faire à la commune de substantielles économies.

Travaux en cours

Entretien des bouches d'incendie (fonctionnement et peinture).

Construction d'un placard dans le local archives de la Mairie.

Construction d'une zone de stockage de déchets verts sur le site du hangar municipal.

Travaux à venir

Nettoyage de la façade de la Mairie.

Changement de la signalétique de la Mairie.

Isolation des combles de la Mairie. Après étude des trois devis parvenus en Mairie, pour l'achat de sacs de cellulose, le conseil a décidé de s'approvisionner auprès de la société CHAUSSON pour un montant de 1512.01€.

Changement de la plaque de cuisson de l'appartement locatif de la Mairie.

Changement des portes d'accès à la Mairie.

Faire les travaux du hangar municipal.

Voirie

Voirie - Travaux réalisés

Entretien de la voirie communale,

La société MTF Occitan a terminé les travaux pour remettre en état le chemin de Labelle à Sardicou le mardi 1^{er} décembre 2020.

Trois emplacements de stationnement ont été créés le long du mur EST de la mairie.

Voirie - Travaux en cours

Entretien de la voirie communale.

Voirie - Travaux à venir

Confection d'allées bétonnées dans le cimetière.

Changement des portes d'accès à la mairie. Monsieur le Maire a contacté quatre sociétés qui devraient envoyer leur devis.

Travaux d'élargissement sur divers chemins communaux.

Achats

Achats effectués

Matériaux et bois pour la confection du parc à déchets verts pour un montant de 685.80€.

Achats à réaliser

Débroussailluse, le conseil décide à l'unanimité d'accepter le devis de la société Occitanie motoculture pour un montant de 900€ TTC

Ordinateur pour la bibliothèque

Divers

Le mercredi 02 décembre la pompe de relevage située rue du Barry est tombée en panne. Les techniciens n'ont pu intervenir que le lendemain. Dans la nuit du vendredi 04 décembre au samedi 05 décembre l'alarme de la pompe de relevage a sonné toute la nuit. La pompe a été réparée le mercredi 09 décembre en soirée. Monsieur le Maire remercie les habitants de ce quartier pour leur compréhension et leur patience. Le même jour à 18H00 Monsieur le Maire a assisté à la réunion de la « Commission Eau et Assainissement » à la mairie de Fanjeaux. Il en a fait le compte rendu à l'assemblée.

Le vendredi 04 décembre 2020, Monsieur le maire a dans le cadre de la Circulaire du 18/11/11 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts (sauf exception autorisée par le préfet), fait parvenir par messagerie électronique, et par courrier, les modalités de dépôt de ce type de déchets sur l'espace aménagé par la municipalité (La Bade). Cet espace compte tenu des travaux qu'il aurait fallu engager pour l'accessibilité de ce site, le conseil municipal a décidé de le transférer au niveau de la plateforme, en contrebas de la route des Deux Mers où un parc y sera construit. La population de HOUNOUX pourra y déposer les déchets verts mentionnés dans le courriel. Un arrêté municipal sera rédigé pour en définir son fonctionnement.

A l'occasion de la journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats de Maroc et de la Tunisie, la Mairie et le monument aux Morts ont été pavés aux couleurs françaises toute la journée du samedi 05 décembre 2020.

Le 09 décembre à l'occasion de l'hommage national rendu à l'ancien président de la république Valérie Giscard d'Estain les drapeaux de la commune ont été mis en berne.

Les boîtes de chocolats ont été distribuées aux ayants droits le samedi 12 décembre par les préposées volontaires, Véronique et Patricia. Monsieur le Maire les en remercie.

L'assemblée du conseil communautaire s'est tenue à Montréal à 17h30 le mardi 15 décembre 2020. Monsieur le Maire en a fait le compte rendu.

Le 11 décembre Monsieur le Maire a accepté le devis proposé par la société Informatique Guillaume PANON, d'un montant de 356€ pour la mise à jour du Système Windows7 vers Windows 10 ainsi que pour un système de sauvegarde pour l'ordinateur du secrétariat. Mr PANON a livré l'ordinateur le mercredi 23 décembre la sécurisation et la mise à jour ont été réalisées.

Le vendredi 18 décembre Mr le Maire a participé à la Commission Insertion à Bram. Il a fait le compte rendu à l'assemblée.

Monsieur le Maire a échangé plusieurs messages avec la Directrice des services Techniques de la CCPLM pour que soit arrangé le câble d'alimentation électrique qui court le long du château d'eau. Ses remarques ont été prises en compte. Les modifications ont été réalisées.

Le mercredi 23 décembre l'entreprise d'électricité GLEIZE de Bram est venue pour régler divers problèmes récurant sur la commune.

Entre le 23 décembre et le 31 décembre les sapeurs pompiers de Montréal ont effectués la reconnaissance opérationnelle des points d'eau incendie publics (PEI) de la commune. Après demande de la commune le compte rendu nous a été envoyé. Monsieur le Maire en a fait lecture à l'assemblée et mettra en œuvre les solutions pour corriger les remarques.

Le jeudi 24 décembre quatre plaques de bardage ont été livrées pour le hangar municipal.

Le lundi 04 janvier Mr le Maire a fait parvenir un mail à Direction des Infrastructures Routières et de l'Environnement pour leur signaler le mauvais état de la chaussée au départ de la D763. Le responsable de la Direction des routes et des transports a répondu en informant qu'il avait transmis l'information au service exploitation pour qu'un diagnostic soit rapidement fait.

Le mardi 05 janvier, la Trésorerie de Bram a administrativement fermé. La commune fait désormais parti du SGC (Service de Gestion Comptable) de Carcassonne. Mr Didier BARBIE en est le Conseiller aux décideurs locaux.

Dès potron-minet, le dimanche 10 janvier 2021, l'équipe municipale s'est employée à déneiger les axes routiers communaux. Merci à eux, pour leur disponibilité et engagement, ils ont permis ainsi que les services médicaux accèdent à la commune et que les habitants puissent faire leurs courses dominicales.

La Mairie a récupéré les deux registres d'Etat Civil et le registre des délibérations qui ont été bénévolement restaurés par Mr et Mme LEJEUNE. Monsieur le Maire leur a fait parvenir un mail de remerciement.

Le 13 janvier 2021 s'est tenu la réunion de la conférence des exécutifs à Bram. Mr le Maire en a fait le compte-rendu.

Point sur la démarche engagée sur le mandat précédent avec le cabinet ECOFINANCE en matière d'optimisation des bases fiscales – Monsieur Simon Marty, responsable développement chez ECOFINANCE

Présentation des axes de travail en matière de mutualisation suivie d'un temps d'échange.

Tour de table – Questions diverses

Les dernières directives gouvernementales sur la crise sanitaire n'ont pas permis de se réunir pour fêter la cérémonie des vœux de la nouvelle année, Mr le Maire vous les a donc présentés par courriel ou courrier.

Vendredi 15 janvier, diffusion par courriel ou courrier de l'information sur les modalités de vaccination contre la COVID 19.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée son accord pour ouvrir une ligne budgétaire d'un montant de 200 € annuel pour l'achat de livres en faveur de la bibliothèque municipale. La décision sera prise lors de l'étude du budget annuel de la commune. Le conseil donne son accord.

La société Quadrimex nous propose des tarifs préférentiels pour l'achat groupé à l'échelle de la CCPLM de sel de déneigement. Après étude des tarifs proposés la commune a décidé d'en acquérir 21 sacs.

Agenda

Mercredi 10 février à 17H30 réunion sur le très haut débit avec le président du SYADEN.

Lundi 22 février à 14H00, visite périodique, par la Commission pour la sécurité contre les risques incendie et de panique aura lieu au foyer municipal.